

CARTE CAMPUS – MAASTRICHT

CARTE CAMPUS – ROOSENDAAL

CARTE CAMPUS – AACHEN

Pour le voyageur régulier

- ⊙ 1^e classe
- ⊙ 2^e classe
- ⊙ 5 trajets aller et 5 trajets retour
- ⊙ validité de 49 jours

OÙ L'UTILISER ?

5 trajets* aller et 5 trajets* retour :

- **Carte Campus Maastricht/Maastricht Randwyck/Eijsden :**

Pour les trajets* au départ d'une gare* ou d'un point d'arrêt* belge ou au départ d'un point frontière* (sauf au départ de Visé-frontière) ou au départ de Maastricht/Maastricht Randwyck/Eijsden, à destination de la gare qui dessert l'établissement scolaire que tu fréquentes ou ton lieu de stage, et vice versa. Ta gare de départ ou de destination est donc toujours celle desservant ton école ou lieu de stage, et tu voyages toujours via le point frontière Visé-frontière.

- **Carte Campus Roosendaal :**

Pour les trajets au départ d'une gare* ou d'un point d'arrêt* belge ou au départ d'un point frontière* (sauf au départ de Roosendaal-frontière) ou au départ de Roosendaal, à destination de la gare qui dessert l'établissement scolaire que tu fréquentes ou ton lieu de stage, et vice versa. Ta gare de départ ou de destination est donc toujours celle desservant ton école ou lieu de stage, et tu voyages toujours via le point frontière Roosendaal-frontière.

- **Carte Campus Aachen :**

Pour les trajets au départ d'une gare* ou d'un point d'arrêt* belge ou au départ d'un point frontière* (sauf au départ de Aachen-Süd Grenze) ou au départ de Aachen, à destination de la gare qui dessert l'établissement scolaire que tu fréquentes ou ton lieu de stage, et vice versa. Ta gare de départ ou de destination est donc toujours celle desservant ton école ou lieu de stage, et tu voyages toujours via le point frontière Aachen-Süd Grenze.

POUR QUI ?

Pour tous les étudiants de moins de 26 ans qui effectuent la navette de/vers leur établissement scolaire ou lieu de stage :

- La Carte Campus est également valable pour les jeunes en contrat d'apprentissage, en stage ou les étudiants en doctorat.
- Tu peux également demander une Carte Campus si tu suis une formation auprès de « SYNTRA », « IFAPME » ou « ESPACE FORMATION PME » (centres agréés de formation professionnelle).

Attention !

Pour pouvoir bénéficier d'une Carte Campus, tu ne peux pas percevoir de revenus professionnels ou de remplacement, ni d'allocations du FOREM, d'ACTIRIS ou du VDAB. Les jeunes qui suivent une formation dans l'enseignement pour adultes ou une formation (obligatoire ou non), du FOREM, ACTIRIS ou VDAB, sont également exclus.



SUR QUEL SUPPORT ?

Ta Carte Campus est un abonnement papier composé d'une carte plastifiée et d'un billet de validation (voir également fiche « Support papier »).

OÙ L'ACHETER ?

Où peux-tu obtenir une nouvelle Carte Campus ?

Tu peux obtenir une nouvelle Carte Campus uniquement au guichet d'une gare belge. Munis-toi d'une pièce d'identité* valable.

Tu peux acheter ton premier abonnement maximum 31 jours à l'avance.

Si tu as 18 ans ou plus, une attestation scolaire valable est également requise. Pour cela, deux possibilités :

- Soit tu complètes tes données sur cette [attestation scolaire](#) (modèle SNCB) et tu la fais signer par la direction de ton école.
- Soit ton école te fournit sa propre attestation scolaire (digitale ou non) confirmant que tu es bien inscrit pour une période donnée. Dans ce cas, l'attestation scolaire (modèle SNCB) doit également être signée pour indiquer que tu ne disposes d'aucun revenu.

Remarques :

- tu peux aussi demander une Carte Campus pour te rendre à ton lieu de stage. Si tu as 18 ans ou plus, tu as également besoin d'une attestation valable de ton établissement scolaire. Cette attestation, signée par la direction de ton école, mentionnera l'adresse de ton lieu de stage.
- Si ton attestation scolaire mentionne uniquement l'année académique (p.ex. 2016 – 2017), elle est valable jusqu'au 31/08 inclus. Une nouvelle carte plastifiée pourra donc être émise au guichet jusqu'au 31/08 inclus. Passé cette date, tu auras besoin d'une attestation pour la nouvelle année scolaire. Passé cette date, tu auras besoin d'une attestation pour la nouvelle année scolaire.
Si ton attestation spécifie des dates précises de début et de fin d'année académique (p.ex. 14/09/2016 - 13/09/2017), elle est valable jusqu' à la date de fin mentionnée. Une nouvelle carte plastifiée pourra être émise au guichet jusqu'au 13/09/2017 (dans l'exemple donné). Passé cette date, tu auras besoin d'une attestation pour la nouvelle année scolaire.
- Si ta Carte Campus est (partiellement) payée par un tiers, remets au guichet une attestation tiers-payant, remplie et signée par le tiers.

Prolonger ta Carte Campus :

Tu peux prolonger ta Carte Campus :

- maximum 31 jours à l'avance : aux automates de vente (sauf à Eijsden) ou au guichet d'une gare belge.
- via le site internet letrain.be (via ton compte "MySNCB") entre 31 jours à et 10 jours à l'avance. Le billet de validation te sera envoyé par courrier.

La période de validité du billet de validation peut commencer à n'importe quelle date. Le chevauchement de 2 validations ou une interruption entre 2 périodes de validité est autorisé.

Lors de ton achat, tu recevras toujours une preuve de paiement reprenant les caractéristiques de ton titre de transport que nous te recommandons de conserver. Toutefois, cette preuve ne vaut pas titre de transport.

Attention ! Si tu as 18 ans ou plus, lorsque la partie plastifiée de ta carte est expirée, tu as besoin d'une nouvelle attestation scolaire. Dans ce cas, présente-toi au guichet et remet la nouvelle attestation pour la confection d'une nouvelle carte plastifiée.

En cas de Convention Tiers Payant, remet au guichet ton attestation scolaire ainsi qu'une nouvelle Attestation tiers payant.



COMMENT L'UTILISER ?

- Ta Carte Campus n'est pas valable sans la carte plastifiée ni le billet de validation, tous deux en cours de validité lors de ton voyage.
- Durant la période de validité de ta carte plastifiée de la Carte Campus, tu peux acheter autant de billets de validation que tu le souhaites.
- Ta Carte Campus est valable pour 10 trajets* pré-imprimés numérotés de 1 à 5 (5 allers et 5 retours) sur le trajet* et dans la classe choisis, endéans la période de 49 jours calendrier (à partir du premier jour de validité). Tu choisis librement la date de début de validité de chaque billet de validation.
- Dès réception de ton billet de validation, plie-le en trois suivant les lignes indiquées et insère le billet dans la pochette prévue à cet effet. Ne le coupe pas selon les pointillés.
- Avant d'embarquer dans le train, complète chronologiquement par destination, et suivant l'ordre numérique une ligne de ton billet de validation, de la façon suivante :
 - le jour de la semaine (en toutes lettres) ;
 - la date de voyage : en 6 chiffres (JJ/MM/AA).

Les inscriptions non conformes, les ratures, les surcharges, les traces d'effacement, de gommage ou autres, rendent la ligne non valable et sont considérées comme irrégularités.

- Chaque ligne non remplie ne pourra plus être utilisée si la ligne suivante est complétée.
- Tu t'es trompé ? Remplis une nouvelle ligne.
- Tu peux rejoindre ta gare de destination par l'itinéraire le plus court en kilomètres ou par un itinéraire alternatif*, mais en passant toujours via Visé-frontière, Aachen Süd-Grenze ou Roosendaal-Frontière, selon ton abonnement.
- Tu ne peux pas t'éloigner de ta gare de départ pour y repasser ensuite ou dépasser ta gare de destination pour y revenir sans être en possession d'un titre de transport qui couvre ce(s) trajet(s) sur le réseau* belge.
- Si ta gare de départ ou de destination est Brussels Airport – Zaventem (voir rubrique « Dois-je payer un supplément ? » ci-dessous), ta Carte Campus comprend le droit de passage aux portiques d'accès de l'aéroport. Présente le code-barres imprimé de ton billet de validation au lecteur pour l'ouverture des portiques à l'aéroport.
- Sur ton billet de validation au départ ou à destination de Roosendaal est imprimé un code-barres permettant d'ouvrir les portiques d'accès au quai à Roosendaal. Présente ton billet de validation au lecteur pour l'ouverture des portiques.
- Si ta gare de départ et/ou de destination fait partie d'une Zone*, tu peux circuler librement à l'intérieur de cette zone*, sans en sortir, à la date que tu as inscrit sur ton billet de validation.
- Tu peux voyager jusqu'à l'interruption de nuit* du service des trains.

A QUEL PRIX ?

- Le prix de ta Carte Campus est calculé sur la base de l'itinéraire le plus court en kilomètres entre ta gare de départ et de destination, via le point frontière* correspondant, au tarif de la gamme transfrontalière* concernée.
- La distance minimale tarifée* est de 3 km ; la distance maximale tarifée* est de 150 km par trajet simple sur le réseau* belge.
- Le prix varie en fonction de la classe de voyage choisie.
- Le prix d'une Carte Campus est identique pour les 3 destinations suivantes : Maastricht, Maastricht Randwyck et Eijsden.

*Voir Lexique

Valable à partir du 24.07.2017



- Pour l'émission de ta carte plastifiée, un droit de confection* est perçu (voir « Tarifs* »).

DETERIORATION, PERTE OU VOL DE LA CARTE CAMPUS ?

Voir fiche « Support papier ».

ET LE REMBOURSEMENT ?

- Le remboursement de ta Carte Campus est effectué au guichet d'une gare* belge de ton choix. Le remboursement avec effet rétroactif n'est pas accepté, sauf en cas de maladie avec sortie interdite (certificat médical nécessaire). Dans ce cas, la demande doit être transmise au Service clientèle de la SNCB :

SNCB Marketing & Sales
Service clientèle
10-14 Bureau B-MS.1432
Porte de Hal 40
1060 Bruxelles

- Ta Carte Campus est intégralement remboursable au guichet d'une gare* belge :
 - jusqu'à la veille de la date de début de validité de celui-ci lorsque vous l'avez acquis à l'avance ;
 - le jour même, dans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat à l'automate ou au guichet.
- Le billet de validation de ta Carte Campus en cours de validité n'est jamais remboursable.
- Une Carte Campus achetée avec un bon d'échange ne donne lieu à aucun remboursement.
- En cas de changement dans le service des trains, tu n'as droit ni à un remboursement ni à une indemnisation.
- Si tu disposes d'une Carte Campus en 1^e classe ou d'un « surclassement* », en cas d'absence d'une voiture de première classe ou de voiture déclassée, tu as droit à un remboursement. Demande une attestation à l'accompagnateur de train et dans les 14 jours calendrier, date du voyage incluse, transmets ta demande au Service clientèle. Le remboursement est calculé par trajet simple (pour le trajet de votre abonnement) en divisant la différence de prix des deux classes de votre abonnement par 10. En ce qui concerne le billet « surclassement* », le remboursement sera en fonction de la distance réellement parcourue en 2^e classe.
- En cas d'erreur dans la détermination du prix, le trop-perçu doit être remboursé par la SNCB, le moins-perçu est à verser à la SNCB, et ce avec effet rétroactif d'un an.
- Les modalités de remboursement, ainsi que les frais administratifs* et tarifs sont ceux en vigueur à la date d'achat de la validation.
- Le remboursement doit être demandé par toi-même ou une personne mandatée. Dans les deux cas, la personne qui introduira la demande devra s'identifier à l'aide d'une pièce d'identité* valable, directement consultable par le personnel habilité de la SNCB.

PUIS-JE CHANGER LE TRAJET, LA CLASSE OU LE TYPE DE MON ABONNEMENT ?

- Tu ne peux pas modifier le trajet* mentionné sur ta carte plastifiée et ton billet de validation. Pour effectuer un autre trajet, achète un nouvel abonnement et un billet de validation correspondant.
- Si ton abonnement était émis après le 1 décembre 2009, choisis la classe à l'achat de chaque billet de validation.

*Voir Lexique

Valable à partir du 24.07.2017



COMMENT PASSER DE 2^{ème} EN 1^{ère} CLASSE ?

- Tu es déjà en possession d'une Carte Campus Maastricht, Roosendaal of Aachen avec un billet de validation valable en 2^{ème} classe.
- Si tu souhaites voyager en 1^{ère} classe de façon permanente, achète un billet de validation de 1^{ère} classe.
- Pour accéder ponctuellement à la 1^{ère} classe, achète un billet de « surclassement* » simple ou aller-retour à l'un des canaux de vente (automate, guichet, sur letrain.be, dans le train au Tarif à Bord* à partir d'une gare belge*). Le prix du surclassement* est calculé en effectuant la différence entre les prix en 1^{ère} classe et en 2^{ème} classe d'un billet de la gamme Maastricht, Roosendaal, Aachen auquel tu as droit, et ceci pour le trajet de ta Carte Campus que tu as en ta possession.

DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

- Si ta gare de départ ou de destination est Brussels Airport – Zaventem, tu ne paies pas le « Supplément Redevance Diabolo* ». Pour accéder à l'aéroport, présente le code-barres sur le billet de validation au lecteur pour l'ouverture des portiques.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare où tu effectues une correspondance, le « Supplément Redevance Diabolo* » n'est pas dû.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare* sur ton itinéraire le plus court en kilomètres et que tu y effectues une interruption de voyage*, procure-toi un billet « Redevance Diabolo* » pour accéder à l'aéroport.
- Si tu utilises ta Carte Campus dans le train à grande vitesse "ICE" sur le trajet entre Bruxelles-Midi et Liège- ou vice versa, procure-toi un supplément séparé. Pour plus d'infos sur l'achat de ce billet, voir www.b-europe.be. Les conditions spécifiques déterminées par le transporteur gérant de ces trains sont d'application (voir www.bahn.com).

QUE PERMET MON ABONNEMENT ?

• PUIS-JE INTERROMPRE MON VOYAGE ?

Oui. Tu peux interrompre* ton voyage dans n'importe quel(le) gare* ou point d'arrêt* belge situé(e) sur l'itinéraire le plus court en kilomètres.

• PUIS-JE CHANGER DE DESTINATION LORS DE MON VOYAGE ?

Oui. Le changement est autorisé sur le réseau belge* sur ton itinéraire le plus court en kilomètres entre ta gare de départ et de destination. Dans ce cas, tu achètes à l'un de nos canaux de vente un titre de transport couvrant la distance entre la gare faisant partie de cet itinéraire et ta nouvelle destination en Belgique. Si tu l'achètes à bord du train, il est majoré du « Supplément Tarif à bord* ».

• PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSÉCUTIFS ?

Oui. Un autre titre de transport peut être utilisé pour effectuer un trajet avant ou après ta Carte Campus sur le réseau* belge. Si tu utilises un autre titre de transport avant ou après ta Carte Campus, les deux sont alors considérés comme 1 seul titre de transport et les facilités de l'itinéraire alternatif* sont d'application mais toujours via le point frontière correspondant. Tu présentes toujours tes deux titres de transport pour le contrôle dans le train.

• D'AUTRES AVANTAGES ?

Tu peux bénéficier d'un tarif avantageux aux parkings gérés par [B-Parking](#).

Si une [Convention Tiers-payant](#) a été signée avec la SNCB, tu ne paies pas la totalité du prix de ta Carte Campus. En

*Voir Lexique

Valable à partir du 24.07.2017



effet, une partie ou la totalité du prix de ta Carte Campus est prise en charge par le Tiers payant.

Si tu as 12 ans ou plus et moins de 26 ans, muni de ta Carte Campus valable, jusqu'à 4 enfants de moins de 12 ans peuvent t'accompagner gratuitement.

